



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **Concessionnaire non identifié**

- Localisation : **section A, allée 1, n° 116**
Date de cession par la commune : acte de notoriété
- Durée : perpétuelle
- Type de concession :
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit :
- Fondateur :
- Ayant droit :

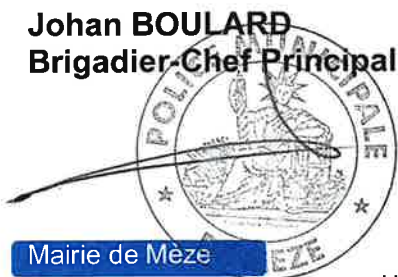
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Présence d'épaufrures sur le caveau (côté droit et à l'arrière) ainsi qu'à la base de la stèle.
- Présence de mousse sur le caveau.
- Présence de rouille sur la croix, également le ferrailage à la base de la croix altère la stèle et présente de la rouille.
- Absence de signe de sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **RAUNIER Jean-Félix et BESSON Marie veuve ROUVIER**

- Localisation : **section A, allée 2, n° 92**
Date de cession par la commune : 26 octobre 1874
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : illisible
- Fondateur : RAUNIER Jean-Félix et BESSON Marie veuve ROUVIER
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- La tombale en ciment posée sur le dessus du caveau présente des épaufrures.
- Les blocs en pierre ne sont plus dans l'alignement (côté droit et à l'avant du caveau). Les portes ne sont plus dans l'alignement également.
- Les joints d'encadrement de porte sont à reprendre.
- Il manque un morceau de la pierre d'angle sur le côté gauche. Également, épaufrures sur le mur de gauche.
- La croix présente de la rouille.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4ème Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire et au handicap

Mairie de Mèze

Hôtel de Ville • Place Aristide Briand • B.P. 28 • 34140 Mèze
Tél : 04 67 18 30 30 • Courriel : population@ville-meze.fr
Web : www.ville-meze.fr





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **BRUN Catherine veuve MAURAS**

- Localisation : **section A, allée 2, n° 93**
Date de cession par la commune : 12 novembre 1874
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit :
- Fondateur : BRUN Catherine veuve MAURAS
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Les blocs en pierre formant l'escalier sont disjointes.
- Le mur de droit s'effrite, aucune intervention pour le redresser.
- Présence d'un figuier qui pousse entre la tombale et la stèle.
- Présence de rouille sur la croix, la chaîne d'entourage et mats, ainsi qu'un vase.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4ème Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire et au handicap

Mairie de Mèze





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **Concessionnaire non identifié**

- Localisation : **section A, allée 2, n° 95**
- Date de cession par la commune : acte de notoriété
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur :
- Ayant droit :

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-jointe.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général Aspect négligé avec une végétation envahissante mélangée au gravier.
- La grille d'entourage, rouillée est désolidarisée.
- Présence de rouille sur la croix.
- Une porcelaine est à l'abandon au milieu de la végétation.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **AYMES Alphonse**

- Localisation : **section A, allée 2, n° 99**
- Date de cession par la commune : 10 septembre 1875
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : AYMES Alphonse
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- La tombale s'effrite en de nombreux endroits.
- La plaque qui repose sur la tombale est cassée un morceau n'est plus présent.
- Une vasque repose à l'envers sur le devant de la sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **DUPUY Joseph**

- Localisation : **section A, allée 2, n° 101**
- Date de cession par la commune : 14 mai 1875
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunt inscrit :
- Fondateur : DUPUY Joseph
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Présence d'une souche d'arbuste sur la droite du caveau
- Les blocs en pierre se désolidarisent, se soulèvent à l'avant droit du monument.
- Epaufrure à l'arrière gauche du monument.
- Reprise des joints à faire.
- Présence de mousse sur le caveau
- Présence de rouille sur la croix.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **PUECH Rose veuve MOLINIER – BARTHE Adolphe**

- Localisation : **section A, allée 2, n° 102**
- Date de cession par la commune : 14 mai 1875
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunt inscrit :
- Fondateur : PUECH Rose veuve MOLINIER – BARTHE Adolphe
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Présence d'une souche d'arbre sur l'avant-centre du caveau.
- Les blocs en pierre se désolidarisent, se soulèvent à l'avant du monument.
- Il y a un défaut d'étanchéité due à la fissure de 2 cm entre les blocs de pierre à l'avant du monument.
- Reprise des joints à faire.
- Présence de mousse sur le caveau.
- Présence de rouille sur la croix.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **ACCADIES Etienne**

- Localisation : **section A, allée 2, n° 105**
Date de cession par la commune : 20 mai 1875
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : ACCADIES Claire 1856
- Fondateur : ACCADIES Etienne
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- La stèle se désolidarise du mur à l'arrière du monument.
- Epaufrure sur le monument, sur le dessus à droite et à gauche en front.
- Reprise des joints à faire.
- Présence de mousse sur le caveau.
- Présence de rouille sur la croix.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **THYBAUD Barthélémy**

- Localisation : **section A, allée 2, n° 107**
Date de cession par la commune : 14 septembre 1876
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit :
- Fondateur : THYBAUD Barthélémy
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Les blocs de pierre se désolidarisent entre elles et de la tombale. Défaut d'étanchéité.
- Epaufrure sur le milieu et le fond de la tombale, dont les côtés se relèvent.
- Sur la pierre d'angle à gauche, absence d'une partie de la pierre.
- Reprise des joints à faire.
- Présence de 2 souches d'arbre de part et d'autre de la stèle, et présence de mousse sur le caveau.
- Présence de rouille sur les croix.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **SERVEILLE Marie**

- Localisation : **section A, allée 3, n° 41**
Date de cession par la commune : 26 décembre 1883
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : Inscription illisible
- Fondateur : SERVEILLE Marie
- Ayant droit : inconnu

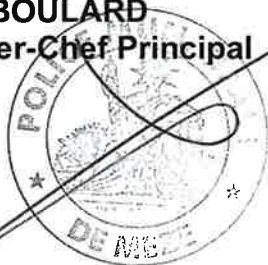
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général Aspect négligé avec une végétation envahissante.
- Les blocs en pierre de l'entourage se désolidarisent.
- La grille d'entourage en fer est rongée par la rouille, la fermeture n'est plus dans l'alignement, des fils de fer maintiennent l'ensemble.
- La stèle penche sur la gauche, la croix qui la surmonte est rouillée.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **DURAND née SEGUIER Marie**

- Localisation : **section A, allée 3, n° 66**
Date de cession par la commune : 23 octobre 1945
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : Jules DURAND 1944
Marie SEGUIER ép DURAND 1971
Marie Rose DURAND 1971
- Fondateur : DURAND née SEGUIER Marie
- Ayant droit : inconnu

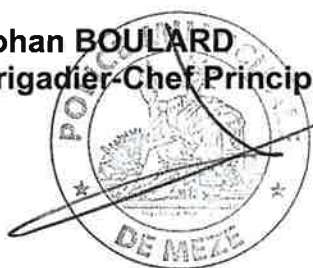
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général Aspect négligé avec une végétation envahissante mélangée au gravier.
- L'entourage bétonné s'affaisse sur la gauche, il s'effrite sur les 2 angles à l'avant de la sépulture, le ferrailage est apparent.
- Un vase est rongé par la rouille, contient une fleur porcelaine défraîchie.
- La stèle comporte une épaufrure à l'arrière sur la gauche.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze

Hôtel de Ville • Place Aristide Briand • B.P. 28 • 34140 Mèze
Tél : 04 67 18 30 30 • Courriel : population@ville-meze.fr
Web : www.ville-meze.fr



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **LARDAT Jean**

- Localisation : **section A, allée 4, n° 37**
- Date de cession par la commune : 19 septembre 1883
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : LARDAT Marius 1876
- Fondateur : LARDAT Jean
- Ayant droit : inconnu

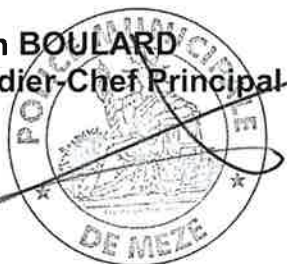
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Les blocs de pierre se désolidarisent.
- Epaufrement sur la tombale.
- Reprise des joints à faire.
- Sur la droite de l'escalier, présence d'un bloc de pierre abandonné.
- Présence de rouille sur l'entourage et la croix.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **FINOT Jean – GALZY Thomas – GALZY Xavière**

- Localisation : **section B, allée 1, n° 161**
Date de cession par la commune : 19 février 1872
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : Inscription illisible
- Fondateur : **FINOT Jean – GALZY Thomas – GALZY Xavière**
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec tombale coupée en 2 morceaux reposant sur la gauche de la fosse depuis au moins 2019
- La fosse est recouverte de gravier déposée par les Services techniques de la mairie
- Cette concession a fait l'objet en 1999 d'une procédure de reprise de concession en état d'abandon non aboutie.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **IMBERT Elizabeth veuve CARTIER**

- Localisation : **section B, allée 1, n° 163**
Date de cession par la commune : 14 septembre 1876
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit :
- Fondateur : **IMBERT Elizabeth veuve CARTIER**
- Ayant droit : inconnu

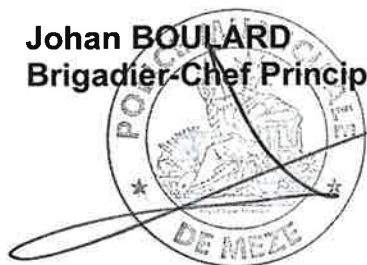
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec présence de mousses sur les tombales et végétation sur les espaces inter-tombes.
- Une croix repose contre le mur, elle n'est pas scellée à la tombale et peut ne pas être un élément d'origine de cette sépulture.
- Les tombales ont les arrêtes qui s'effritent.
- Présence d'épaufrures sur la tombale en front de sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze

Hôtel de Ville • Place Aristide Briand • B.P. 28 • 34140 Mèze
Tél : 04 67 18 30 30 • Courriel : population@ville-meze.fr
Web : www.ville-meze.fr



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **MONTAGNE Marie veuve BARTHÉLÉMY**

- Localisation : **section B, allée 1, n° 166**
- Date de cession par la commune : 14 février 1877
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : MONTAGNE Marie veuve BARTHÉLÉMY
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Les blocs de pierre se désolidarisent sur le devant du monument, à gauche et droite.
- Le bloc devant sur la gauche présente un morceau cassé.
- Epaufures sur le mur à gauche, aucune reprise de faite.
- Reprise des joints à faire.
- Présence de mousse sur le monument.
- Présence de rouille sur la croix.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **GUIBAL Henri**

- Localisation : **section B, allée 1, n° 167**
- Date de cession par la commune : 14 juin 1877
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : **GUIBAL Henri**
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- La tombale s'affaisse légèrement sur la droite.
- Présence d'une jardinière empilée vide sur une autre, vide également, sur le devant de la sépulture.
- Absence de signe de sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **CARTIER Louis**

- Localisation : **section B, allée 1, n° 172**
Date de cession par la commune : 05 juillet 1878
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : Inconnu
- Fondateur : CARTIER Louis
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- 2 blocs de pierre d'entourage apparaissent sur le devant de la fosse
- 1 plaque funéraire cassée repose derrière l'arbre
- Un arbre d'une certaine ampleur a poussé sur la gauche de la fosse.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **VIER Jean-Joseph**

- Localisation : **section B, allée 1, n° 173**
Date de cession par la commune : 15 novembre 1878
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : Inconnu
- Fondateur : VIER Jean-Joseph
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- 2 blocs de tombale cassée reposent sur la droite de la fosse.
- 1 morceau d'entourage en fer rongée par la rouille est déposé au fond de la sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{eme} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap

Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **BOUSSONNEL Zoé veuve FRAISSE**

- Localisation : **section B, allée 1, n° 174**
- Date de cession par la commune : 28 avril 1879
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : BOUSSONNEL Zoé veuve FRAISSE
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec les pierres du mur de droite du monument qui s'effritent.
- Epaufrures sur fronton du monument.
- L'encadrement de la porte ainsi que la couronne de laurier à droite s'effritent.
- Présence de mousse sur le toit du monument et l'escalier.
- Présence de rouille sur la porte.
- Présence d'un morceau d'entourage en fer et d'un bloc de pierre en appui sur le monument.
- Absence de signe de sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal

Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **GUIBAL Jean Benoît**

- Localisation : **section B, allée 1, n° 177**
- Date de cession par la commune : 08 juillet 1879
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunt inscrit : Inconnu
- Fondateur : GUIBAL Jean Benoît
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- La grille d'entourage en fer est rongée par la rouille.
- La porte de l'entourage en fer est désolidarisée de celui-ci.
- Absence de signe de sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **LACOMBE Rose veuve VACQUIER**

- Localisation : **section B, allée 1, n° 178**
- Date de cession par la commune : 14 octobre 1879
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunt inscrit :
- Fondateur : LACOMBE Rose veuve VACQUIER
- Ayant droit : inconnu

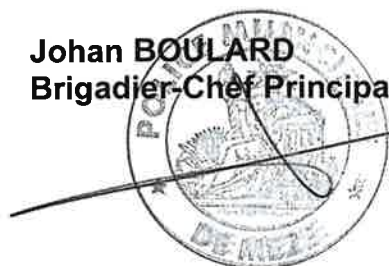
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec présence de terre/gravier sur la gauche de la tombale
- La tombale s'affaisse légèrement sur la gauche.
- Présence d'épaufrures sur la base de la stèle.
- À l'arrière de la stèle, présence d'une plaque médaillon de défunt abandonné.
- Présence d'une partie d'un entourage en fer rouillé sur la gauche de la sépulture ainsi que sur le devant droit de celle-ci.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **ALAUZET Marie**

- Localisation : **section B, allée 1, n° 182**
- Date de cession par la commune : 22 novembre 1880
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : ALAUZET Marie
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec végétation envahissante.
- Présence d'épaufrures sur le devant de la tombale.
- Présence d'une partie d'entourage en fer rouillée sur la droite de la parcelle.
- À l'arrière de la sépulture, présence d'un bloc de béton.
- A l'arrière présence de 2 croix rouillées l'une sur l'autre, et sur le devant de la tombale, une croix assemblée à un cercle le tout également rouillé.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **ROUVIER Victor**

- Localisation : **section B, allée 1, n° 189**
- Date de cession par la commune : 26 novembre 1881
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : ROUVIER Victor
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Le décorum funéraire est abîmé, non entretenu. Petites chapelles aux vitres cassées, le Saint derrière la croix à sa tête coupée, son encadrement de chapelle est abandonné à l'avant du monument.
- Les blocs de pierre se désolidarisent sur l'avant du monument.
- Présence de mousse sur le monument.
- L'entourage en fer présente de la rouille
- Reprise des joints à faire.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal

Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **BROUZET Léonie**

- Localisation : **section B, allée 1, n° 195**
Date de cession par la commune : 20 novembre 1882
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale pour BROUZET Jean
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit :
- Fondateur : BROUZET Léonie
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- La croix sur la droite est cassée.
- Les blocs de pierre se désolidarisent sur l'avant et à gauche du monument.
- Absence d'une partie de pierre sur le front gauche du monument.
- Présence de mousse sur le monument.
- Reprise des joints à faire.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **ROUVIER Joseph**

- Localisation : **section B, allée 1, n° 196**
- Date de cession par la commune : 24 janvier 1883
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale pour TACHAT Alexis
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : ROUVIER Joseph
- Ayant droit : inconnu

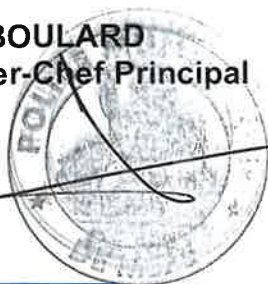
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Présence d'une souche d'arbre sur la droite du monument.
- Epaufrure sur le mur droit du monument.
- Les blocs de pierre se désolidarisent sur l'avant et le dessus du monument.
- Présence de mousse sur le monument.
- Reprise des joints à faire.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **ARRIOL André**

- Localisation : **section B, allée 1, n° 197**
Date de cession par la commune : 28 janvier 1884
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : individuelle pour DÉPAULE Françoise
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : DÉPAULE Françoise
- Fondateur : ARRIOL André
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec présence de mousses sur l'ensemble tombale/stèle.
- Défaut d'étanchéité sur le devant de la sépulture, avec la tombale qui s'affaisse.
- La stèle penche vers l'avant.
- La croix est cassée, la base de celle-ci est rouillée.
- Absence d'élément de sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **DEBARRY Paul**

- Localisation : **section B, allée 1, n° 198**
- Date de cession par la commune : 07 février 1886
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale pour ROUSTAN Etienne
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : DEBARRY Paul
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec présence de mousses sur l'ensemble tombale/stèle.
- Absence de stèle, juste présence d'un support.
- Epaufrures sur le bloc devant la tombale.
- Absence d'élément de sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **GARRIGUES Désiré – GARRIGUES René**

- Localisation : **section B, allée 1, n° 199**
Date de cession par la commune : 31 janvier 1886 et 06 novembre 1918
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale pour GARRIGUES Joseph et GARRIGUES Joséphine
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit :
- Fondateur : GARRIGUES Désiré – GARRIGUES René
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Présence d'épaufrures sur la tombale.
- Les croix en fer sont rouillées.
- Le monument funéraire présente une semelle dont le béton s'effrite.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **CRASTE Paul**

- Localisation : **section B, allée 2, n° 137**
- Date de cession par la commune : 06 novembre 1957
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits : Inconnu
- Fondateur : CRASTE Paul
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- La grille d'entourage en fer ainsi que la croix sont rongées par la rouille.
- La plaque d'identification de la défunte Elisabeth MOLINIER épouse COMPAN, décédée en 1927, n'est plus correctement fixée.
- Des éléments en porcelaine et plaque en verre présentent un aspect vieilli.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **GUIBAL André – GUIBAL Amans**

- Localisation : **section B, allée 2, n° 149**
Date de cession par la commune : 04 décembre 1950
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit :
- Fondateur : GUIBAL André – GUIBAL Amans
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Présence d'épaufrures sur la tombale.
- Présence de mousses sur la tombale.
- La croix en fer est rouillée.
- La stèle penche sur la gauche.
- Présence de pots, jardinières, vases empilés en fond de sépulture.
- Présence de plantes sèches.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal

Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap

Hôtel de Ville • Place Aristide Briand • B.P. 28 • 34140 Mèze
Tél : 04 67 18 30 30 • Courriel : population@ville-meze.fr
Web : www.ville-meze.fr





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **ARNAUD Lucien**

- Localisation : **section B, allée 2, n° 152**
Date de cession par la commune : 10 mai 1950
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit :
- Fondateur : ARNAUD Lucien
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé par l'absence de reprise maçonnerie du monument.
- Présence d'épaufrures sur la tombale et le haut de la stèle.
- Défaut d'étanchéité sur le devant de la sépulture avec le ferrailage apparent qui éclate le monument.
- Présence de mousses sur la tombale
- Présence de 3 croix.
- Présence de 4 couronnes en porcelaine déposées sans recherche d'esthétisme.
- La plaque funéraire n'est pas correctement placée sur son support.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **FAUQUIER François**

- Localisation : **section B, allée 2, n° 153**
- Date de cession par la commune : 28 mars 1950
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : FAUQUIER François
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec l'absence de travaux d'entretien maçonnerie.
- Epaufrure sur l'avant de la tombale.
- Epaufrure sur l'avant de la semelle, désolidarisation d'une partie de celle-ci.
- Présence de rouille sur le vase.
- Reprise des joints à faire.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap

Mairie de Mèze





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **FABRE Marie veuve GORSSE**

- Localisation : **section B, allée 3, n° 81**
- Date de cession par la commune : 29 octobre 1951
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : FABRE Marie veuve GORSSE
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-jointe.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé par l'absence de reprise maçonnerie du monument.
- Présence d'épaufrures sur la semelle tout autour de la tombale.
- L'entourage en fer est rouillé.
- Présence d'un cep de vigne à l'arrière de la sépulture.
- Plusieurs pots sont entreposés à l'arrière de la sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **Veuve GARCIA Jean**

- Localisation : **section B, allée 3, n° 87**
Date de cession par la commune : 09 janvier 1952
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : Inconnu
- Fondateur : Veuve GARCIA Jean
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec gravier et végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Présence d'un bidon bloqué par 2 vases sur lequel est présent un panonceau, sollicitant des informations sur cet emplacement.
- Absence de signe de sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **BOUISSIERE Marie veuve ALEXANDRE**

- Localisation : **section B, allée 3, n° 92**
- Date de cession par la commune : 18 avril 1857
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : **BOUISSIERE Marie veuve ALEXANDRE**
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-jointe.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé par l'affaissement de la tombale en son centre et soulèvement de la dalle sur le devant de la sépulture.
- L'entourage en fer est rouillé.
- La sépulture est recouverte de gravier, une végétation disparate est présente.
- Présence d'un bidon plastique au fond de la sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **CHAUSSABEL Victorine veuve BONNEFILLE**

- Localisation : **section B, allée 4, n° 59**
Date de cession par la commune : 16 mars 1953
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : Inconnu
- Fondateur : CHAUSSABEL Victorine veuve BONNEFILLE
- Ayant droit : inconnu

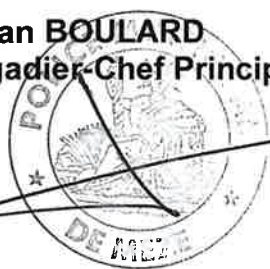
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec gravier et végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Présence de 2 pots empilés déposés en fond d'emplacement.
- Absence de signe de sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **MARTIN Marie**

- Localisation : **section B, allée 4, n° 71**
Date de cession par la commune : 02 juillet 1952
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : MARTIN Marie 1954
- Fondateur : MARTIN Marie
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé du fait de la désolidarisation entre la stèle et la tombale.
- La stèle a glissé sur la gauche de la tombale.
- Des morceaux de la stèle sont déposés sur la sépulture de droite, notamment la croix et 2 blocs.
- Présence d'épaufrures sur la semelle, à l'avant droit de la sépulture.
- Les plaques de sépulture sont touchées par la rouille, ou sont cassées.
- Des fleurs artificielles défraîchies sont présentes sur la sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **BESSIERE Gabrielle**

- Localisation : **section B, allée 4, n° 72**
Date de cession par la commune : 04 juin 1952
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : **BESSIERE Hilaire 1913**
BÉZARD Théodiste veuve BESSIERE 1914
- Fondateur : **BESSIERE Gabrielle**
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal
- Affaissement de la tombale.
- Présence d'épaufrures sur la tombale.
- L'entourage en fer et les plaques de sépulture sont touchés par la rouille.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **GOUDARD Jeanne veuve CAMBON**

- Localisation : **section C, allée 2, n° 47**
Date de cession par la commune : 11 mars 1933
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : Inconnu
- Fondateur : GOUDARD Jeanne veuve CAMBON
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec gravier et végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Au fond de l'emplacement, la croix rouillée s'affaisse sur la droite.
- Présence d'une porte déposée sur le devant de l'emplacement.
- Présence de 2 pots abandonnés sur l'emplacement.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **GIRAUD Charles**

- Localisation : **section C, allée 1, n° 40**
- Date de cession par la commune : 28 août 1947
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : GIRAUD Charles
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal
- Affaissement de la tombale sur la gauche, celle-ci est désolidarisée de la semelle à l'avant de la sépulture.
- La croix en fer et les plaques de sépulture sont touchées par la rouille.
- Présence de fleurs en porcelaine vétustes.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **LARDAT Marie veuve THOMAS**

- Localisation : **section C, allée 2, n° 49**
Date de cession par la commune : 14 novembre 1933
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit :
- Fondateur : LARDAT Marie veuve THOMAS
- Ayant droit : inconnu

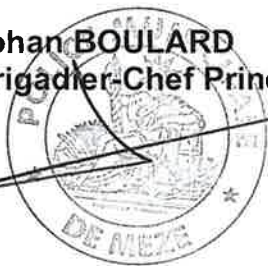
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec l'absence de travaux d'entretien maçonnerie.
- Epaufure sur l'avant du caveau faisant ressortir le ferrailage.
- Présence de mousse sur le monument.
- Présence de rouille sur une croix « abandonnée » sur le monument.
- Reprise des joints à faire.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap

Mairie de Mèze

Hôtel de Ville • Place Aristide Briand • B.P. 28 • 34140 Mèze
Tél : 04 67 18 30 30 • Courriel : population@ville-meze.fr
Web : www.ville-meze.fr





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **CROS Edouard**

- Localisation : **section C, allée 2, n° 52**
Date de cession par la commune : 29 juin 1935
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : CROS Edouard 1944
CHOUQUER Delphine épouse CROS 1934
- Fondateur : CROS Edouard
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec l'absence de travaux d'entretien maçonnerie.
- Le caveau penche sur la gauche.
- Epaufrure sur l'avant gauche et droit du caveau.
- Epaufrure sur le mur de gauche du monument faisant ressortir le ferrailage.
- Présence de mousse sur le monument.
- Reprise des joints à faire.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal

Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **TURIER Pauline veuve LOUPY**

- Localisation : **section C, allée 2, n° 68**
- Date de cession par la commune : 24 juillet 1939
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : **TURIER Pauline veuve LOUPY**
- Ayant droit : inconnu

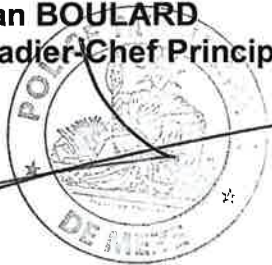
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal
- Affaissement de la tombale qui est en morceaux.
- Défaut d'étanchéité de la sépulture.
- L'arrière d'un entourage en fer rouillé reste présent, une plaque souvenir également rouillée y est suspendue.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **LAUREZ Marthe veuve GALIBERT**

- Localisation : **section C, allée 3, n° 87**
Date de cession par la commune : 12 janvier 1943
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit :
- Fondateur : LAUREZ Marthe veuve GALIBERT
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal
- La semelle est disloquée, des morceaux se détachent de l'ensemble.
- Affaissement sur la gauche de la tombale.
- Présence de mousse sur la tombale.
- L'entourage en fer et la croix sont rouillés.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **DURAND Angèle**

- Localisation : **section C, allée 3, n° 89**
- Date de cession par la commune : 17 août 1942
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : DURAND Angèle
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal
- Affaissement sur la gauche de la tombale et de la stèle.
- Présence d'épaufrures sur la tombale
- La croix en fer est rouillée.
- Présence de fleurs en porcelaine vétustes.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **ESTUPINA Thérèse veuve Llassat**

- Localisation : **section C, allée 3, n° 98**
Date de cession par la commune : 06 mai 1940
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : Inconnu
- Fondateur : ESTUPINA Thérèse veuve Llassat
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-jointe.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec gravier et végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Absence de signe de sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT

L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **BÉNOR Georges**

- Localisation : **section C, allée 3, n° 113**
Date de cession par la commune : 10 août 1937
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : Inconnu
- Fondateur : **BÉNOR Georges**
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec gravier et végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Absence de signe de sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **GUERRE Jean-Baptiste**

- Localisation : **section C, allée 4, n° 132**
- Date de cession par la commune : 12 septembre 1876
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : GUERRE Jean-Baptiste
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Epaufure sur l'avant droit de la tombale.
- Présence de bassines, de vases empilés, de croix déposée sur vase.
- Présence de porcelaine déposée à l'envers.
- Présence de mousse sur le monument.
- Reprise des joints à faire.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **BOURDIOL Louis**

- Localisation : **section C, allée 4, n° 133**
- Date de cession par la commune : 14 septembre 1876
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : BOURDIOL Louis
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Présence d'un figuier qui pousse sur l'angle avant droit du monument.
- L'angle droit de la tombale se surélève.
- L'entourage et vases présentent de la rouille.
- Présence de mousse sur le monument.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **LACROIX Assention**

- Localisation : **section C, allée 4, n° 142**
Date de cession par la commune : 21 juillet 1873
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit :
- Fondateur : LACROIX Assention
- Ayant droit : inconnu

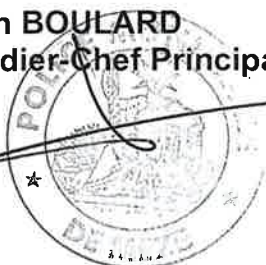
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Une croix en morceaux s'appuie sur la couronne accrochée au mur et présente de la rouille.
- Epaufrures sur la tombale.
- Epaufrures sur l'angle gauche en bas du caveau.
- Présence de mousse sur le monument.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **GERMAIN Benoît**

- Localisation : **section C, allée 4, n° 145**
- Date de cession par la commune : 25 octobre 1873
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : **GERMAIN Benoît**
- Ayant droit : inconnu

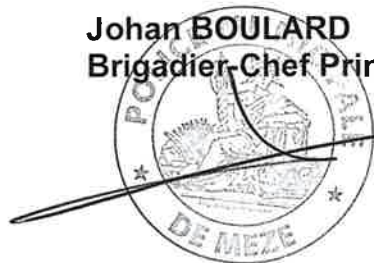
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Les éléments du monument se désolidarisent les uns des autres.
- Certaines pierres s'effritent notamment sur le devant du monument.
- Présence de mousse sur le monument.
- Reprise des joints à faire.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap

Mairie de Mèze





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **DORS François et BERLANGER Paul**

- Localisation : **section C, allée 4, n° 157**
Date de cession par la commune : 25 octobre 1871
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : Inconnu
- Fondateur : **DORS François et BERLANGER Paul**
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec gravier et végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- L'entourage est disloqué, présente de la rouille.
- La stèle repose sur le mur du fond
- La croix rouillée est en 2 morceaux
- Vase et porcelaine repose au fond de l'emplacement sur la gauche sur une pierre.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **CASSAGNE Etienne**

- Localisation : **section C, allée 5, n° 165**
Date de cession par la commune : 19 décembre 1876
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : Inconnu
- Fondateur : CASSAGNE Etienne
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec gravier et végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- L'entourage est incomplet, présente de la rouille.
- La stèle reprend l'inscription d'un défunt en 1886 (Jean-Baptiste Veyrac)
- Sur le mur est positionné des gerbes constituées en perle, dont l'aspect est très vieux.
- Une porcelaine ancienne repose devant la stèle.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **GAYRAUD Madelaine veuve VINCENS**

- Localisation : **section C, allée 5, n° 170**
Date de cession par la commune : 01 août 1887
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit :
- Fondateur : GAYRAUD Madelaine veuve VINCENS
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Le bloc de pierre au-dessus de la porte se disloque du monument.
- Epaufure sur le mur de gauche du monument.
- Présence de mousse sur le monument.
- Reprise des joints à faire.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap

Mairie de Mèze





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **PÉPIN Auguste**

- Localisation : **section C, allée 5, n° 172**
- Date de cession par la commune : 07 janvier 1888
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale pour MATHIEU Auguste époux GARRI Pélasie
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : GARIC Pélagie épouse MATHIEU 1888
- Fondateur : PÉPIN Auguste
- Ayant droit : inconnu

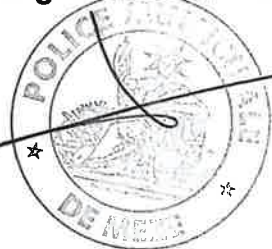
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal
- Affaissement sur la droite de la tombale et de la stèle.
- La croix en fer est rouillée.
- Présence d'un arbuste qui pousse sur la droite de la sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **CATALAN Antoine**

- Localisation : **section C, allée 5, n° 175**
- Date de cession par la commune : 16 mai 1888
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale pour **CATALAN Pierre**
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : **CATALAN Antoine**
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Les blocs de pierre se disloquent.
- Epaufrure à l'arrière de la stèle.
- Présence de mousse sur le monument.
- La croix présente de la rouille.
- Reprise des joints à faire.
- Présence d'une pile de carrés de carrelage empilés à la gauche de la stèle.
- Présence de fleurs/couronne en porcelaine vétustes dont une fleur abandonnée sur la droite du monument

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal

Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap

Hôtel de Ville • Place Aristide Briand • B.P. 28 • 34140 Mèze
Tél : 04 67 18 30 30 • Courriel : population@ville-meze.fr
Web : www.ville-meze.fr





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **THOMAS Adrien**

- Localisation : **section C, allée 5, n° 176**
Date de cession par la commune : 10 septembre 1888
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : Inconnu
- Fondateur : THOMAS Adrien
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec gravier et végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- La stèle comporte 2 croix rouillées, une plaque illisible étant fixée sur l'une d'elles.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **GALLET Lucien – LACOMBE Paul**

- Localisation : **section C, allée 5, n° 185**
Date de cession par la commune : 27 août 1890
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit :
- Fondateur : GALLET Lucien – LACOMBE Paul
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Les blocs de pierre remontent à l'avant du monument.
- Absence d'une pierre sur le mur droit du monument
- Défaut d'étanchéité.
- Présence de mousse sur le monument.
- L'entourage en fer et la poignée de porte présentent de la rouille.
- Reprise des joints à faire.
- Présence de fleurs/couronne en porcelaine vétustes.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal

Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **BESSIERE Jean et BIGOT Antoinette**

- Localisation : **section C, allée 5, n° 190**
Date de cession par la commune : 07 mai 1876
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : Inconnu
- Fondateur : **BESSIERE Jean et BIGOT Antoinette**
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec aiguilles de pins et végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- La stèle rouillée comporte une croix également rouillée, une plaque s'est décrochée de la stèle et reprend le nom d'une défunte décédée en 1882 (BIGOT Antoinette).
- Une tombale s'est affaissée sur la gauche, des blocs de pierre sont apparents sur le fond de l'emplacement, à proximité de la tombale.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **Concessionnaire non identifié**

- Localisation : **section D, allée 1, n° XX**
Date de cession par la commune : acte de notoriété
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit :
- Fondateur :
- Ayant droit :

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec présence de gravier sur la tombale et une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Affaissement de la tombale sur la droite.
- La tombale présente des ajouts de ciment disparates et disgracieux.
- Présence d'épaufrures sur la stèle et la croix.
- Présence de couronnes et fleurs en porcelaine vétustes.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier Chef Principal

Par délégation du Maire,

Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap

Mairie de Mèze





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **VALETTE René**

- Localisation : **section D, allée 1, n° 10B**
Date de cession par la commune : 12 décembre 1966
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : Inconnu
- Fondateur : VALETTE René
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec graviers et végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Absence de signe de sépulture.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **CAILLAU Jeanne**

- Localisation : **section D, allée 2, n° 74**
- Date de cession par la commune : 03 avril 1964
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
 - Fondateur : CAILLAU Jeanne
 - Ayant droit : inconnu

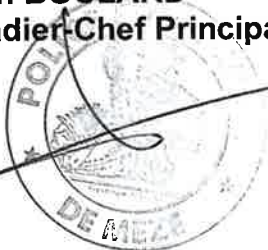
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : aspect négligé avec présence de mousse sur la tombale.
- Affaissement sur la gauche de la tombale.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,

Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **GRANAL Joseph**

- Localisation : **section D, allée 4, n° 116**
- Date de cession par la commune : 05 avril 1962
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits : Inconnu
- Fondateur : **GRANAL Joseph**
- Ayant droit : inconnu

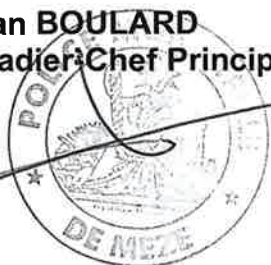
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-jointe.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec graviers et végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- L'entourage en fer est rouillé. Sur cet entourage, des cœurs également rouillés comportent l'inscription de défunts (Jules et Joséphine GRANAL)
- A l'intérieur de cet entourage sont présentes plaques souvenir, fleurs en porcelaine et croix.
- Une porcelaine, déposée devant l'entourage, présente un aspect défraîchi.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **BARRAL Louis**

- Localisation : **section D, allée 5, n° 162**
Date de cession par la commune : 19 juin 1958
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : Inconnu
- Fondateur : BARRAL Louis
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec graviers et végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- L'entourage en fer est rouillé, la croix mal fixée est de travers.
- Présence de fleurs artificielles défraîchies
- La plaque funéraire, désolidarisée de la structure, repose à terre

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap

7 copies

Mairie de Mèze





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **FULCRAND Etienne**

- Localisation : **section G, allée 1, n° 217**
- Date de cession par la commune : 03 juillet 1876
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : FULCRAND Etienne
- Ayant droit : inconnu

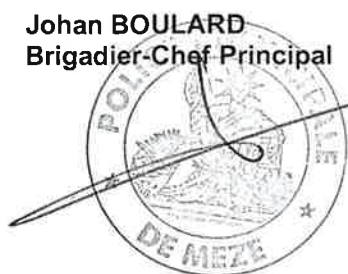
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Présence de mousse sur le monument.
- L'entourage, les vases, la croix présentent de la rouille.
- Reprise des joints à faire.
- Présence de fleurs artificielles et porcelaines vétustes.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4ème Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire et au handicap

Mairie de Mèze





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **CARTIER Louis**

- Localisation : **section G, allée 1, n° 218**
- Date de cession par la commune : 27 mai 1894
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale pour CARTIER Jean-Baptiste
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : CARTIER Louis
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- La pierre de droite se décale sur la gauche
- Effritement du bloc de pierre à droite du monument.
- Reprise des joints à faire.
- Présence de porcelaines vétustes.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4ème Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **CARTIER Victor**

- Localisation : **section G, allée 1, n° 219**
- Date de cession par la commune : 23 octobre 1875
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunt inscrit :
- Fondateur : CARTIER Victor
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- La plaque funéraire recouvrant la tombale est brisée.
- Le bloc de pierre à gauche se désolidarise à l'avant du monument.
- Epaufure sur la droite de la tombale.
- Reprise des joints à faire.
- L'entourage en fer, la croix et la poignée de porte présentent de la rouille.
- Présence de porcelaines vétustes.
- Présence de mousse sur le monument.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal

Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4ème Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **GAUBERT Victorine**

- Localisation : **section G, allée 1, n° 220**
- Date de cession par la commune : 13 mars 1872
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale pour GAUBERT Anna
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : GAUBERT Victorine
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Reprise des joints à faire.
- L'entourage en fer, les vases et la poignée de porte présentent de la rouille.
- Présence de mousse sur le monument.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4ème Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire et au handicap

Mairie de Mèze





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **LAURENS Jacques Pascal**

- Localisation : **section G, allée 1, n° 221**
- Date de cession par la commune : 06 mai 1872
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
 - Fondateur : LAURENS Jacques Pascal
 - Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec présence de fleurs artificielles défraîchies et porcelaines vétustes.
- La tombale s'effrite sur le devant gauche et à l'arrière.
- La tombale repose sur un terrain irrégulier, tout autour, il y a un mélange de terre, gravier. Présence d'une souche d'arbre à l'arrière de la tombale.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT

L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **LAVIGNE Guillaume**

- Localisation : **section G, allée 1, n° 223**
- Date de cession par la commune : 14 septembre 1876
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : LAVIGNE Guillaume
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- La tombale est en morceaux.
- Reprise des joints à faire.
- La croix présente de la rouille.
- Présence de mousse sur le monument.
- Une porte ainsi qu'une jardinière sont abandonnées sur le monument.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal

Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4ème Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **NÉGRET Gabriel – NÉGRET Rodéric**

- Localisation : **section G, allée 1, n° 229**
Date de cession par la commune : 12 octobre 1879 – 18 novembre 1879
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale pour NÉGRET Pierre (de la part de Rodéric NÉGRET)
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit :
- Fondateur : NÉGRET Gabriel – NÉGRET Rodéric
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- Le bloc de pierre à gauche se désolidarise du monument.
- Une croix cassée repose sur la tombale.
- La chaîne et le vase présentent de la rouille.
- Présence de mousse sur le monument.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4ème Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire et au handicap



Mairie de Mèze



PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **VEYRAC Etienne**

- Localisation : **section G, allée 1, n° 230**
- Date de cession par la commune : 25 février 1880
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale pour VEYRAC Baptiste
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : inscription illisible
- Fondateur : VEYRAC Etienne
- Ayant droit : inconnu

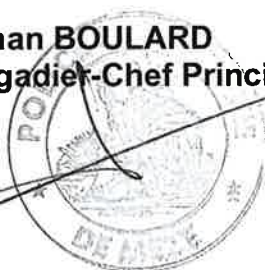
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Tombale
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- La tombale s'affaisse suite à une épaufrure sur l'arrière de la sépulture.
- Présence d'une épaufrure sur le haut de la stèle.
- La croix est cassée, sa base et un vase sont rouillés.
- Présence de fleurs artificielles défraîchies et d'une plaque funéraire cassée.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **DOLQUES Elisabeth veuve GASCOU**

- Localisation : **section G, allée 1, n° 232**
- Date de cession par la commune : 02 mars 1881
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : DOLQUES Elisabeth veuve GASCOU
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-jointe.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- La croix présente de la rouille.
- Les plaques funéraires reposent l'une sur l'autre en appui sur le mur derrière le monument.
- Une des plaques est cassée.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **PIEYRE Casimir**

- Localisation : **section G, allée 1, n° 234**
Date de cession par la commune : 12 avril 1881
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit :
- Fondateur : PIEYRE Casimir
- Ayant droit : inconnu

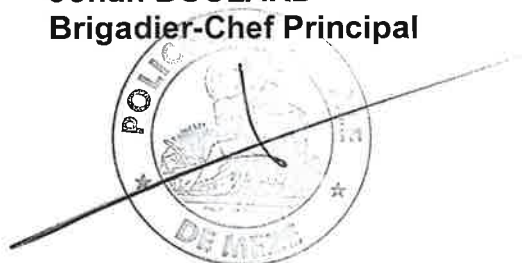
Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- La croix, la chaîne et les mats présentent de la rouille.
- Epaufure sur le bloc de pierre sur le devant du monument.
- Sur le côté gauche du monument, l'arrête est abîmée.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Mairie de Mèze

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **BIGOT André**

- Localisation : **section G, allée 1, n° 235**
Date de cession par la commune : 21 octobre 1881
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
Défunt inscrit : Inconnu
- Fondateur : BIGOT André
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 24 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Fosse
- Etat général : Aspect négligé avec graviers et végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- L'entourage en fer rouillé, disloqué est incomplet, un morceau repose contre le mur.
- Présence de 2 blocs isolés en front d'emplacement.
- Un arbre a poussé sur l'emplacement, cachant la stèle qui repose sur des blocs de cailloux irréguliers, dans le prolongement de roches éparpillées avec parpaing.

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal

Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap

Mairie de Mèze

Hôtel de Ville • Place Aristide Briand • B.P. 28 • 34140 Mèze
Tél : 04 67 18 30 30 • Courriel : population@ville-meze.fr
Web : www.ville-meze.fr





PROCÈS-VERBAL CONSTATANT L'ETAT D'ABANDON D'UNE CONCESSION

Cimetière communal de Mèze 34140

Concession **FINOT Aimé**

- Localisation : **section G, allée 1, n° 246**
- Date de cession par la commune : 14 avril 1884
- Durée : perpétuelle
- Type de concession : familiale pour CARTAYRADE Paschal
- Défunts inhumés : aucune information antérieure à 2010
- Défunts inscrits :
- Fondateur : FINOT Aimé
- Ayant droit : inconnu

Aujourd'hui, le 05 octobre 2026 à 14 heures, nous, Thierry BAËZA, Maire de la commune, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 4 août 2026, régulièrement publié, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale, avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'acte dont une copie est ci-annexée.

Description du monument :

- Type : Caveau
- Etat général : Aspect négligé avec une végétation envahissante dont l'entretien est fait par le Service technique municipal.
- La stèle est coupée.
- Epaufrure sur la tombale.
- Les blocs de pierre se désolidarisent notamment à l'avant du monument.
- Reprise des joints à faire

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Johan BOULARD, fonctionnaire de police municipale.

Johan BOULARD
Brigadier-Chef Principal



Par délégation du Maire,
Marcel GRAINE,
4^{ème} Adjoint au Maire de Mèze,
Délégué à l'administration générale,
au devoir de mémoire
et au handicap

2026

Mairie de Mèze



